

Accès au marché

La Barbade adhère au Tarif extérieur commun qui détermine le taux de droit applicable aux importations extra-régionales. Le porc frais, réfrigéré et congelé est importé en franchise de droit. Toutefois, son importation est réservée exclusivement aux transformateurs, et ceux-ci doivent détenir un permis. Les taux applicables sont de 35% pour le jambon et le bacon et de 5% pour le porc salé ou en saumure. Les produits doivent satisfaire aux exigences des ministères de l'Agriculture et de la Santé.

Transport et distribution

Les importations peuvent s'effectuer par tout genre de mode de transport aérien ou maritime. Une fois au pays, les produits sont acheminés par voie terrestre jusqu'à leur destination finale.

Liste des importateurs

Hipac Ltd.
Box 870E, Bridgetown
Barbados
Tél. : (809) 427-5621
Télec. : (809) 427-6938
Contact: Lieslie Proverbs

Barbados Marketing
Corporation
Princess Alice Highway
Bridgetown, Barbados
Tél. : (809) 427-5250
Télec. : (809) 426-0694

Barbados Packers and
Canners Edghill
St. Thomas, Barbados
Tél. : (809) 425-0062

Pour un complément
d'information:

Haut-commissariat du
Canada
P.O. Box 404
Bridgetown
Tél. : (809) 429-3550
Télec. : (809) 429-3780
S'adresser à: Mme Charlotte
Hutson

Agent commercial